



Pays
de L'Arbresle,

TERRE

DE MOBILITÉ.



GUIDE PRATIQUE DE LA MOBILITÉ SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE

Les solutions de mobilité se développent sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle.

Dans ce document, retrouvez les infos pratiques des différentes possibilités offertes aux usagers.



LA MOBILITÉ SUR LE PAYS DE L'ARBRESLE EN CHIFFRES

8



lignes de bus

2



lignes de train

5



gares

4



stations de vélos
en libre-service

13



aires de
covoiturage

8



consignes à vélos
sécurisées

13 km

d'aménagements
cyclables



Focus sur

l'unification DU RÉSEAU TCL

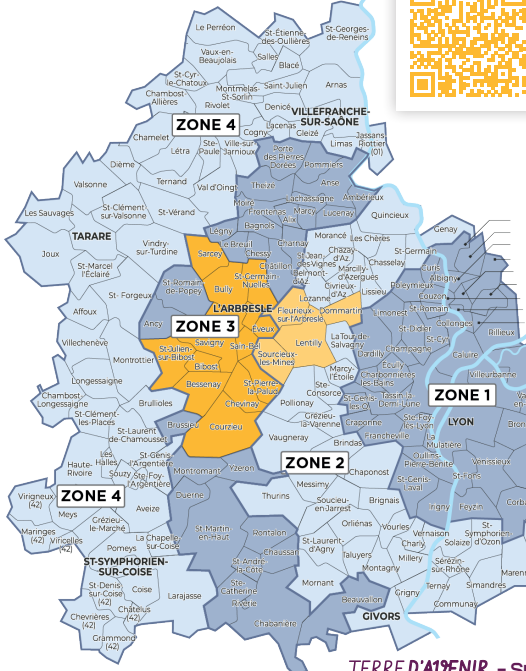
Depuis le 1^{er} septembre 2025, le réseau Cars du Rhône est devenu TCL !

Les itinéraires ne changent pas mais certaines lignes ont de nouveaux numéros (voir tableau ci-contre).

RÉSEAU BUS

La nouvelle tarification du réseau TCL s'applique par zone.

Le Pays de L'Arbresle se situe entre les zones 2 et 3.



Depuis le 1^{er} septembre 2025

LES CARS DU RHÔNE

TCL

TRAJET

98 →	BUS 98	LYON GORGE DE LOUP > Tassin > Marcy-l'Etoile > Lentilly > Sourceux-les-Mines > SAIN-BEL
116 →	BUS 216	LYON GORGE DE LOUP > Lentilly > Fleurieux > L'Arbresle > Bully > St Romain de Popey > Pontcharra-sur-Turdine > TARARE
122 →	BUS 222	DOMMARTIN > La Tour de Salvagny > Marcy-l'Etoile > Grézieu-la-Varenne > Brindas > Sourceux-en-Jarrest > Brignais > VOURLES
142 →	BUS 203	LYON GORGE DE LOUP > Tassin-la-Demi-Lune > Marcy-l'Etoile > Lentilly > Sourceux-les-Mines > Sain-Bel > Bessenay > Brussieu > Saint-Laurent de Chamousset > Sainte-Foy-L'Argentière > AVEIZE
143 →	BUS 243	L'ARBRESLE > Sain-Bel > Bessenay > Brussieu > Saint-Laurent de Chamousset > Sainte-Foy-L'Argentière > Grézieu-le-Marché Pomey > ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE
218 →	BUS 218	L'ARBRESLE > Fleurieux > Lentilly > Lozanne > Belmont-d'Azergues > Charnay > Marcy-l'Etoile > Lachassagne > Pommiers > VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
241 →	BUS 241	L'ARBRESLE > Sourceux-les-Mines > Saint-Pierre-la-Palud > CHEVINAY
285 →	BUS 285	SARCEY > Saint Germain Nuelles > L'Arbresle > SAVIGNY

TOUTES LES INFOS ICI

OU SUR TCL.FR

> Pour tout abonnement (même gratuit), une carte TCL ou Oûra est nécessaire. Prix : 5 €, disponible en agence TCL ou en ligne.

> Les abonnements peuvent être achetés en ligne, en agence TCL ou dans les points de vente partenaires.

> Si vous utilisez le réseau TCL en zone 1 et/ou zone 2, en complément de vos trajets en tram-train depuis Lentilly, Lentilly-Charpenay ou Fleurieux-sur-L'Arbresle, vous pouvez bénéficier des tarifs réduits combinant TER et TCL grâce à l'offre T-Libr.

Plus d'informations sur www.t-libr.fr

LE TRAIN

La CCPA compte cinq gares desservies par le tram-train reliant Lyon Saint-Paul à Sain-Bel :

- Lentilly-Charpenay • Lentilly
- Fleurieux-sur-L'Arbresle • L'Arbresle
- Sain-Bel

La gare de L'Arbresle est également desservie par la ligne TER Lyon Perrache – Roanne.



> Toutes les gares possèdent des parkings gratuits à proximité.



- > Les billets peuvent être achetés en ligne sur le site ou l'application SNCF Connect, ou directement en gare.
- > Toutes les gares disposent de stationnements vélos, et vous pouvez aussi embarquer votre vélo dans le train.

**POUR CONNAÎTRE
LES HORAIRES**

Ligne 22 : Lyon St Paul – Sain-Bel
Ligne 06 : Lyon Perrache – Roanne



LE VÉLO

Les consignes à vélos sécurisées

8 consignes à vélos sécurisées sont présentes sur le territoire.

Les consignes déployées par la CCPA

à **Bully** (rue d'Aquitaine),
Lentilly (Le Guéret), **Sain-Bel** (gare et route du Fiatet) et **Saint-Pierre-la-Palud** (église) sont accessibles gratuitement, sur inscription auprès de la CCPA (coordonnées au dos).



Les autres consignes

- à **Brussieu** (La Giraudière) et **Bessenay** (La Brévenne) sont gratuites pour les usagers des lignes 203 et 243, sur inscription auprès du Sytral
- à la gare de **L'Arbresle** : accessible sur abonnement 5 € / mois pour les détenteurs d'une carte Oûra.



Vel'par

4 stations de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service

sont disponibles à Courzieu (mairie et La Giraudière), Lentilly (gare du Charpenay) et Dommartin (Ferme du Prost).



- > tarif ponctuel : 0,50 € / 30 minutes.
- > Abonnement : 8 € / mois (30 minutes gratuites par trajet)

Aide à l'achat VAE

La CCPA vous aide à financer votre vélo à assistance électrique (VAE) et **vous rembourse jusqu'à 250 €** jusqu'au 31 décembre 2025.

**PLUS D'INFOS SUR
PAYSDELARBRESLE.FR**

LE COVOITURAGE

En Covoit'Rendez-vous

Ce dispositif met en relation les covoitureurs du territoire.

en
COVOIT
Rendez-vous

La différence avec les autres applications ?

La CCPA et la Métropole de Lyon subventionnent les trajets de 5 à 30 km :

- **Le conducteur** reçoit un montant variable selon la distance et le nombre de passager.

- **Le passager** ne paie que 0,50 € le trajet.

Bon plan : les abonnés du réseau TCL bénéficient d'une gratuité totale pour les trajets entre 5 et 30 km.



> Pour utiliser la plateforme, téléchargez l'application KAROS sur votre téléphone et laissez-vous guider !
> Plus d'infos : <https://encovoit-rdv.com>



Aires de covoiturage

La Communauté de Communes a créé 13 aires de covoiturage sur le Pays de L'Arbresle.

- Elles sont repérables grâce au totem bleu implanté sur chaque entrée de site.

- Toutes ces aires sont accessibles gratuitement, quel que soit le type de covoiturage que vous effectuez.



POINT INFO MOBILITÉ



Vous avez des questions sur vos déplacements ?

Vous souhaitez mieux comprendre les offres TCL, TER, vélo, trottinette, marche ou covoiturage disponibles sur le territoire de la CCPA ?

Venez rencontrer notre Conseillère Mobilité lors des prochaines permanences, ouvertes à tous et sans rendez-vous !

Elles se tiendront à L'Arborescence (117 rue Pierre Passemard à L'Arbresle),
les mercredis de 9h à 12h30 aux dates suivantes :

5 novembre / 19 novembre / 3 décembre / 17 décembre

PLUS D'INFOS SUR

[PAYSDELARBRESLE.FR](https://paysdelarbresle.fr)



Contact

04 74 01 68 90

mobilites@paysdelarbresle.fr